



**HAL**  
open science

**“ Je ” est Hardy : usages de la première personne du  
singulier dans Mes Loisirs ou Journal d’événements tels  
qu’ils parviennent à ma connaissance de Siméon Prosper  
Hardy**

Martine Sonnet

► **To cite this version:**

Martine Sonnet. “ Je ” est Hardy : usages de la première personne du singulier dans Mes Loisirs ou Journal d’événements tels qu’ils parviennent à ma connaissance de Siméon Prosper Hardy. 2021. hal-03457834v2

**HAL Id: hal-03457834**

**<https://hal.science/hal-03457834v2>**

Preprint submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Je » est Hardy : usages de la première personne du singulier dans  
*Mes Loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*  
de Siméon Prosper Hardy**

Document de travail non publié

Martine SONNET  
IHMC – CNRS/ENS/Paris I  
martine.sonnet@ens.fr

*Mes loisirs ou journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*<sup>1</sup>, journal tenu par le libraire parisien Siméon-Prosper Hardy (1729-1806), court quasi quotidiennement du 16 janvier 1764<sup>2</sup> au 14 octobre 1789, soit des 35 aux 60 ans de son auteur. Le 14 octobre 1789, le journal s'arrête sur un laconique « fini à cette époque » et sur une rature à ce jour non déchiffrée. Les 4000 pages manuscrites in-folio du journal, reliées en huit volumes, sont conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France<sup>3</sup>. Parvenue à son terme, sa publication en cours mettra, pour la première fois, à disposition l'intégralité d'un journal mobilisé jusqu'alors ponctuellement autour d'événements dont Hardy a été le contemporain curieux et disert et qu'il a rapportés. La progression de l'entreprise, accompagnée de la mise en ligne des index onomastique, géographique et événementiels, sur le site internet dédié au projet, ouvre déjà de nouvelles voies d'exploration du corpus.

Hardy élabore un récit d'événements de son temps laissant échapper parfois une première personne grammaticale y insinuant son expérience personnelle. Partant du postulat qu'un pronom personnel sujet ou des adjectifs et pronoms possessifs de première personne du singulier<sup>4</sup> instillent une forme minimaliste d'« écriture de soi » entre les événements, l'intégralité du texte a été soumis à leur recherche systématique<sup>5</sup>. Il s'agira donc ici de débusquer des pointillés autobiographiques et des lignes ténues d'autoportrait, en prolongeant l'étude de Sabine Juratic décryptant ces mêmes incursions de l'auteur dans la première décennie de son journal<sup>6</sup> et en rejoignant les questions posées par François-Joseph Ruggiu aux

---

<sup>1</sup> S.-P. Hardy, *Mes loisirs, ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, publié sous la dir. de P. Bastien, S. Juratic et D. Roche, Vol. 1, 1753-1770, Vol. 2, 1771-1772, Vol. 3, 1773-1774, Vol. 4, 1775-1776, Vol. 5, 1777-1778, Vol. 6, 1779-1780, Vol. 7, 1781-1782, Paris, Hermann, 2012-2020, 7 vol. Chaque volume est introduit par un auteur spécialiste d'une question cruciale pour la période concernée ; l'édition, réalisée en collaboration par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS/ENS/Paris I/PSL) à Paris et l'université du Québec à Montréal, comprendra 11 volumes.

<sup>2</sup> Hardy a ajouté *a posteriori* six événements situés entre 1753 et 1758.

<sup>3</sup> Sous la cote ms. fr. 6680-6687. Disponible dans la bibliothèque numérique Gallica. Sur l'histoire des projets d'édition du journal et pour une présentation générale de l'entreprise en cours, voir D. Roche, P. Bastien, « Le journal d'un temps qui passe : *Mes Loisirs*, ou l'autre *Tableau de Paris* », S.-P. Hardy, *Mes loisirs, op. cit.*, introd. au vol. 1, p. 1-29.

<sup>4</sup> Je, j', moi, ma, mon, mes, mien, miens, miennes (leurs occurrences dans des citations faites par Hardy étant bien sûr décomptées).

<sup>5</sup> Artisanale : interrogation par « contrôle F » sur l'ensemble des transcriptions.

<sup>6</sup> S. Juratic, « Les incursions de l'écriture de soi dans un journal d'événements : *Mes loisirs* de Siméon-Prosper Hardy », *Récit de soi, présence au monde, jugements et engagements, Europe, Afrique, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, éd. I. Luciani, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 61-75.

discours annalistiques comme discours de soi<sup>1</sup>. Mais avant d'extraire et de définir le « je » de Siméon-Prosper Hardy au fil du quart de siècle couvert par son journal, il convient de préciser les origines et la trajectoire de ce Parisien comme de caractériser la nature et le cheminement des événements qui « parviennent à [sa] connaissance ».

### *1. Siméon-Prosper Hardy, du libraire à l'auteur*

Ayant toujours vécu au quartier latin, Siméon-Prosper Hardy est issu d'une bourgeoisie mêlant officiers de justice, côté paternel, et intellectuels universitaires, côté maternel. Il naît en 1729, de Gérard-Emmanuel Hardy, petit officier royal, et de Marie-Angélique Couvilard de Laval, fille d'un professeur de rhétorique du collège de la Marche. Il a eu deux frères, Jean Emmanuel né vers 1728 et Nicolas François Gérard né vers 1732, auxquels il n'est fait aucune allusion dans *Mes loisirs* et dont les vies beaucoup plus brèves que la sienne nous sont inconnues<sup>2</sup>. Par son mariage, à 28 ans en 1757, avec Élisabeth Charlotte Perrette Duboc (1734-1821), fille d'un marchand mercier grand messager juré de l'université de Paris, Siméon-Prosper s'allie à une bourgeoisie marchande distinguée. Autour du couple sans enfant, la famille élargie participe à la vie de la cité, par ses fonctions au sein des corps de métiers et des instances paroissiales. Siméon-Prosper, apparenté à plusieurs ecclésiastiques et religieuses, affirme des convictions jansénistes acquises au berceau puisque sa grand-mère et l'une de ses grand-tantes paternelles ont été des premières miraculées du cimetière Saint-Médard en 1728<sup>3</sup>. Le jansénisme de Hardy infuse sa sociabilité, ses aspirations et sa perception du monde. Ses convictions monarcho-parlementaristes lui sont aussi chevillées au corps, au cœur et à l'âme que sa foi. Sa fidélité au roi et au parlement est indéfectible comme sa défense rigoureuse de leurs prérogatives respectives<sup>4</sup>.

Siméon-Prosper a entrepris, à 19 ans en 1748, un apprentissage de libraire-imprimeur au terme duquel il acquiert, en 1755, sa maîtrise. Un investissement qu'il ne fera pas fructifier longtemps en son propre nom, ne tenant librairie « À la Colonne d'Or », rue Saint-Jacques, que de 1755 à 1761. En dépit de la brièveté de cet exercice, Hardy reste un membre actif du corps de la librairie-imprimerie parisienne, en tant qu'adjoint au syndic, de 1771 à 1773, puis d'ancien adjoint, statuts qui lui confèrent des responsabilités assumées jusqu'au terme du journal<sup>5</sup>.

Le manuscrit qui nous est parvenu, est recopié par les soins de Hardy, à partir de feuillets épars ou de carnets ; en témoignent des suites d'événements postérieures à leur première mention intégrées à la date initiale. En tête du premier volume, le libraire précise que les deux registres qui le composent ont « d'abord servi suivant leur première destination à inscrire mes affaires de commerce depuis 1755 jusqu'en 1762<sup>6</sup> ». Le support d'opportunité adopté devient pérenne, chaque volume respectant la même mise en page avec traçage de marges encadrant le texte et délimitant une tête de page avec titre courant et foliotage. L'écriture bien lisible est régulière et comporte peu de ratures. Les marges portent parfois de brefs correctifs ou ajouts

---

<sup>1</sup> J.-F. Ruggiu, « Les discours annalistiques comme discours de soi », Car c'est moy que je peins : *écritures de soi, individu et liens sociaux (Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, éd. S. Mouysset, J.-P. Bardet et J.-F. Ruggiu, Toulouse, CNRS, Université de Toulouse-Le Mirail, 2010, p. 261-277.

<sup>2</sup> En 1777 Siméon Prosper hérite seul de sa mère. S Juratic, « HARDY Siméon Prosper libraire », *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789*, Genève, Droz, à paraître.

<sup>3</sup> N. Lyon-Caen, « Un janséniste face au coup Maupeou », S.-P. Hardy, *Mes loisirs, op. cit.*, introd. au vol. 2, p. 1-24.

<sup>4</sup> C. Bosquillon, « La régénération impossible de la monarchie », S.-P. Hardy, *Mes loisirs, op. cit.*, introd. au vol. 3, p. 1-31.

<sup>5</sup> S. Juratic, « Ordres et désordres dans la Librairie », S.-P. Hardy, *Mes loisirs, op. cit.*, introd. au vol. 5, p. 1-27.

<sup>6</sup> S.-P. Hardy, *Mes loisirs, op. cit.*, vol. 1, p. 42. Les citations respectent l'orthographe de Hardy mais, pour une meilleure compréhension, sa ponctuation et ses majuscules sont parfois modifiées. Pour alléger les notes, dans la suite du texte les citations sont référencées uniquement par leurs dates dans le journal.

et surtout, à partir de 1772, un titre-résumé de chaque événement, intégrant au corps du texte une table générale des événements.

L'auteur arrête le titre définitif de son journal, *Mes loisirs ou journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance*, en 1772, après abandons de *Notice d'événemens remarquables et tels qu'ils parviennent à ma connoissance*, adopté jusqu'en 1769, puis de *Journal d'événemens remarquables et tels qu'ils parviennent à ma connoissance* en 1770 et 1771. La formule retenue confère au titre une originalité portée par le terme « loisirs<sup>1</sup> », en même temps qu'elle signe l'appropriation par Hardy de son journal en incluant deux adjectifs possessifs. Cette audace le démarque des auteurs dont on le rapproche habituellement, s'en tenant à des titres plus communs, le bibliothécaire Jean Buvat et son *Journal de la Régence, 1715-1723*<sup>2</sup> ou les avocats Mathieu Marais avec son *Journal et Mémoires de Mathieu Marais avocat au Parlement de Paris sous la Régence et le règne de Louis XV*<sup>3</sup>, et Edmond Jean François Barbier et sa *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, 1718-1763*<sup>4</sup>.

Ce qu'écrivit Diderot des « loisirs », dans l'*Encyclopédie*, réduit le paradoxe apparent du choix de ce terme pour qualifier un labeur chronophage et formellement contraint :

LOISIR, s. m. (Gramm.) tems vuide que nos devoirs nous laissent, & dont nous pouvons disposer d'une manière agréable & honnête. Si notre éducation avoit été bien faite, & qu'on nous eût inspiré un goût vif de la vertu, l'histoire de nos loisirs seroit la portion de notre vie qui nous feroit le plus d'honneur après notre mort, & dont nous nous ressouviendrions avec le plus de consolation sur le point de quitter la vie : ce seroit celle des bonnes actions auxquelles nous nous serions portés par goût & par sensibilité, sans que rien nous y déterminât que notre propre bienfaisance.<sup>5</sup>

Si le libraire janséniste ne porte pas les philosophes dans son cœur, le registre de l'honnêteté, de la vertu, de l'honneur et de la consolation attachées au bon emploi des loisirs dans un monde idéal, lui sied. Une fois le titre définitif adopté, le libraire en use peu dans le corps de son texte. S'il évoque bien « ce recueil de mes Loisirs » le 27 février 1773, « ce que j'ai cru devoir appeler *Mes Loisirs* », le 4 novembre 1775, et simplement « mes [ou ces] *Loisirs* » à trois autres reprises, il préfère « mon [ou le] [présent] journal » ou « ce [ou le] [présent] recueil ». Il ne cite qu'exceptionnellement « mes mémoires », le 12 mai 1773, et « ma collection journalière » le 23 décembre 1787.

*Mes loisirs* totalise près de 12 300 entrées événementielles. Les années ordinaires entre 400 et 500 événements sont rapportés ; les années lourdes d'actualité ce nombre peut doubler, ainsi 843 entrées pour couvrir 1774, et une inflation événementielle finale - 676 entrées en 1787, 840 en 1788, 1063 du 1<sup>er</sup> janvier au 14 octobre 1789 – qui accable probablement un auteur désormais sexagénaire. L'actualité couverte est essentiellement politique, intérieure et internationale, institutionnelle, judiciaire, et religieuse, du plan local – les faits et gestes de l'archevêque de Paris - aux vicissitudes de la papauté. Autour de lui, le libraire s'attarde sur les faits divers parisiens comme sur les transformations de la ville et sur les variations du climat. Hardy est enfin des mieux informés de l'actualité de la librairie, parutions, censures, saisies et autres procès. Outre l'évocation des faits collectés, Hardy s'applique à retranscrire divers écrits et notamment des actes officiels.

---

<sup>1</sup> Le catalogue de la BnF ne recense que deux ouvrages imprimés intitulés *Mes Loisirs* antérieurs à l'adoption de ce titre par Hardy : celui du chevalier d'Arcq paru en 1755 à Paris chez Desaint et Saillant, que Hardy a très probablement eu dans les mains, et celui signé d'un M. de C. identifié comme de Callous, paru à la Haye en 1764, malheureusement répertorié mais non coté à la BnF et conservé nulle part ailleurs.

<sup>2</sup> Édité par É. Campardon, Paris, Plon, 1865, 2 vol. (disponible sur Gallica).

<sup>3</sup> Édité par Mathurin de Lescure, Paris, Firmin Didot, 1863-1868), 4 vol. (disponible sur Gallica).

<sup>4</sup> Paris, Charpentier, 1857-1866, 8 vol. (disponible sur Gallica).

<sup>5</sup> *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 9, Paris, Briasson, 1765, p. 680. (disponible sur le site ENCCRE).

Quel que soit l'événement, encore faut-il que celui-ci parvienne à la connaissance du libraire pour occuper ses *Loisirs*. Couchés sur ses registres, se mêlent de rares événements personnellement éprouvés ou partagés par lui, à nombre d'autres médiatisés déjà, par le truchement d'un écrit ou de paroles rapportées, en colloques singuliers ou colportées « de bouche en bouche, de société en société » comme un bon mot entendu le 21 mai 1788. Hardy peut être volontairement ou involontairement acteur d'un événement, et comme simple témoin, il peut aussi avoir voulu voir, quand « d'une croisée au troisième étage chez le marchand de vin près l'arcade Saint-Jean », le 9 mai 1766, il assiste à l'exécution du comte de Lally, ou voir par hasard, quand sous sa fenêtre passe l'escorte d'un voleur de plomb conduit des prisons du Châtelet à la porte Saint-Jacques, le 23 septembre 1784.

L'abondance et la diversité des écrits - souvent introduits par d'anodins « il me passe sous les yeux » ou « il me tombe entre les mains » - cités par Hardy est à relier à son réseau professionnel lui facilitant l'accès à ce qui sort des presses. Ouvrages, brochures, journaux<sup>1</sup>, actes officiels, factums, mémoires, prospectus, placards, sont autant de types d'imprimés évoqués dans *Mes loisirs*, nourris également de manuscrits. Nouvelles à la main, lettres particulières, discours, épigrammes, pièces satyriques ou chansons, tout ce qui se copie et se recopie dans le petit cercle désigné par le libraire comme sa « société quotidienne » ou « société ordinaire » trouve place dans son journal. Lecteur silencieux chez lui et dans les boutiques de ses amis, Hardy partage également les pratiques de lecture socialisées de son temps : il « entend faire lecture ». Parmi les papiers qu'il recoupe, critique et compare, l'arrêtent aussi ceux qui se donnent à lire placardés sur les murs de la ville ou, comme cet « avis au public écrit à la main » dénonçant l'arrestation de colporteurs, « affiché à un arbre » au Palais-Royal, le 25 août 1789.

Les sources orales du journal empruntent divers canaux pour y parvenir. Récit par un protagoniste de l'événement membre des relations de Hardy, comme le 15 juin 1780, quand l'agent d'affaires Chappotin victime d'un abus de confiance de la part de son commis le lui raconte. Récit à lui confié par un narrateur qui n'est pas le principal intéressé mais dont Hardy garantit la fiabilité ; c'est le cas avec l'évocation de la mort, dans un incendie, d'un page du prince de Condé, le 16 mai 1782 : « Je tenois les diverses circonstances de l'événement cidessus énoncé d'une personne de ma connoissance qui les tenoit elle-même d'un parent du jeune enfant ». Enfin nombre d'entrées du journal sont introduites par de neutres « on raconte » gardant, volontairement ou non, des sources au secret.

## 2. « Je » est Hardy : dans quelle mesure ?

Une expression personnelle grammaticalement marquée, aussi minimaliste soit-elle, se trouve dans 11% des entrées du journal, 5% relatives à « l'homme commun » dans sa ville et dans son milieu et 6% impliquant « l'homme auteur », s'exprimant sur sa pratique d'écriture<sup>2</sup>.

Hardy n'écrit à la première personne du singulier que bien peu de lignes à l'aune des milliers de pages du journal. À partir de 1769, selon les années, entre 3% et 6% des entrées portent la marque de « l'homme commun », pour 5% en moyenne, mis à part une très relative bouffée difficile à qualifier de nombriliste en 1779 et 1780<sup>3</sup> quand il s'immisce dans 10% des entrées. La présence de « l'homme auteur », se tient à la valeur moyenne de 6% des entrées, à

<sup>1</sup> Hardy est un lecteur régulier de la *Gazette de France*, du *Mercure de France*, du *Journal de Paris*, des *Nouvelles ecclésiastiques* et de la *Correspondance littéraire secrète*.

<sup>2</sup> Une fois les formules « il me passe sous les yeux » et « il me tombe dans les mains » écartées, de même que les expressions grammaticales de première personne du singulier présentes dans des citations de textes divers recopiés par Hardy, « je » n'étant pas Hardy dans ces cas-là.

<sup>3</sup> Sans événements majeurs repérables dans la vie personnelle de Hardy le justifiant.

l'exception des toutes dernières années dont l'actualité chargée complique sa tâche : il intervient dans 8% des entrées en 1786, 10% en 1787, 9% en 1788, puis à nouveau 6% jusqu'en octobre 1789. Repli ultime, cette dernière année, marqué par la place croissante accordée aux retranscriptions d'écrits, copies limitées parfois, faute de temps, à leurs premières et dernières lignes.

Si Hardy s'insinue ainsi dans le récit d'un peu plus de 1300 événements, il ne se hisse que huit fois au niveau des manchettes qu'il leur accole. Dans quatre cas il s'agit d'introduire la transcription de lettres de félicitations ou de recommandations adressées à diverses personnalités, sur le mode « Lettre que je prends la liberté d'écrire à Mr l'évêque de Châlons [...] », le 24 décembre 1781. Les quatre autres manchettes écrites à la première personne ont trait à des événements le touchant de près : « Le feu prend à une maison qui m'appartenait [...] », le 13 décembre 1775 ; « Voyage que je fais à Chantilly [...] », le 19 août 1777 ; « Je suis récolé dans ma déposition relative à l'affaire du Sr Pigace [...] », le 12 mars 1784 ; « Comment je parviens à me défaire de 69 louis et demi », le 31 janvier 1786. Des événements qui marquent suffisamment Hardy pour que celui-ci s'autorise à s'incarner dans leurs titres.

Physiquement, Hardy est absent de son journal. Rien sur son apparence et, en 25 ans, deux indispositions seulement, et encore, évoquées uniquement parce qu'elles contrarient ses projets. Le 10 juin 1774, il rate le service que fait célébrer le corps de la librairie pour le repos de l'âme de Louis XV et, le 24 novembre 1777, même déconvenue le jour des harangues de rentrée du Parlement – « une indisposition me prive du plaisir d'y assister comme mon inclination naturelle m'y portait ». La rareté, en 25 ans, de telles défaillances, comme son activité soutenue sans fatigue perceptible de la main tenant la plume, suggèrent un homme bien portant. Hardy garde une même réserve à propos de son régime alimentaire : si l'on sait qu'il s'achète du pain, c'est seulement parce qu'il en déplore les variations de prix, ainsi que les troubles et la baisse de qualité qu'elles génèrent. Le pain de 1789 qu'il peine à se procurer, est « de fort mauvais goût » le 1<sup>er</sup> septembre et toujours « fort mauvais » le lendemain. Son seul achat de viande mentionné, le 14 avril 1770, l'est de même en raison de son prix exorbitant alors qu'on le force « même de prendre des os ».

Mis à part sa vue et son ouïe, sollicitées sans relâche avec le souci constant de bien voir et de bien entendre, les autres sens de Hardy ne se manifestent pas plus que son goût - ou plutôt son dégoût pour le mauvais pain et les bas morceaux. Et ce sont encore des dégoûts qu'évoquent les rares occurrences de son odorat ou de son toucher : l'« odeur fétide de cette transpiration forcée » l'écœure, quand le public se presse au Palais « comme dans un bain chaud », le 2 septembre 1786<sup>1</sup>, lui qui déteste jouer des coudes dans une foule compacte et composite. Peu de corps, peu de sens, encore moins d'inconscient dans des *Loisirs* sans rêves, et une seule passion profane revendiquée, celle des affaires de la magistrature. Le rétablissement et la rentrée de l'ancien parlement en justifient l'aveu, le 28 novembre 1774 : la réforme de 1771 « m'avoit empêché de consacrer mes loisirs, comme je l'avois fait jusqu'alors, à satisfaire mon goût et mon penchant naturel pour la fréquentation du barreau. ». Passion réaffirmée quand ses collègues l'invitent, en tant qu'ancien syndic adjoint, à rendre visite avec eux aux principaux magistrats, le 1<sup>er</sup> décembre 1774 - « dans la persuasion que c'étoit me faire un vrai cadeau et ils ne se trompoient point » - et lors de son indisposition de novembre 1777.

### 3. Une vie routinière (d)écrite en pointillés

---

<sup>1</sup> Cette seule notation olfactive relevée n'est pas rédigée à la première personne – par pudeur ? - mais relève sans nul doute de son vécu.

De très rares épisodes de la vie de Siméon-Prosper Hardy antérieure à la tenue de son journal s'inscrivent dans ses pages, toujours fortuitement et par raccroc à un événement que le chroniqueur y consigne ; ces bribes autobiographiques ne sauraient en constituer le récit, même lacunaire. Ainsi, sans l'orage du 11 juillet 1776 faisant gronder un tonnerre qui « tombe en se divisant sur la maison dans laquelle j'étois né en 1729 actuellement occupée par un marchand de vin et size rue et montagne Sainte Genneviève au coin de la rue Traversine » nous ignorerions l'adresse de sa maison natale. Même caractère incident des informations livrées à propos de sa scolarité : son passage au collège de Navarre est divulgué dans la lettre de félicitations, transcrite, qu'il adresse, le 24 décembre 1781, au nouvel archevêque de Paris, Mgr de Juigné, en lui rappelant qu'il a eu l'honneur d'y être son condisciple ; ses années au collège des Grassins, sont révélées, le 24 mars 1787, par l'annonce de la mort du chanoine Adhenet son ancien condisciple « chez le feu sieur Lebeau l'aîné, professeur de rhétorique au collège des Grassins ». Rien d'autre sur l'enfance et la jeunesse, et deux allusions seulement à ses années de libraire tenant boutique. Le 5 octobre 1780, Hardy se souvient d'une procession du recteur de l'université, en 1755, à laquelle il avait assisté en qualité de libraire « tout nouvellement reçu » ; le 5 juillet 1788, la nouvelle « Le sieur abbé Baudeau devenu fou est mis à Charenton » réveille le souvenir d'un ouvrage de lui qu'il avait « imprimé sans succès ».

Le même pointillisme s'applique à sa vie personnelle contemporaine de la tenue du journal. Comme sa maison natale frappée par la foudre, celles habitées par Hardy entre 1770 et 1789 sont localisées incidemment. Son adresse du quai de la Tournelle est divulguée dans une liste de magistrats qu'il dresse le 19 janvier 1771 précisant : « Mr Dupré de Saint-Maur conseiller aux Enquêtes et propriétaire de la maison dans laquelle je demourois pour lors quay de la Tournelle ». Le libraire installé ensuite place Maubert, dans la maison du commissaire Convers Desormeaux, y sera aux premières loges pour s'enquérir des faits divers du quartier. Le récit fait, le 3 mai 1775, de l'intrusion à cette adresse d'émeutiers en quête de pain précise que Hardy y vit « au deuxième étage sur le derrière » dans un appartement dont son beau-frère est le propriétaire. De la place Maubert, Hardy passe rue Saint-Jacques, en face de l'église Saint-Yves, au plus tard en novembre 1778, puisqu'il consigne le 18 de ce mois, un incendie survenu chez un imprimeur dans une maison « attenante celle dans laquelle je demourois ». Cette fois Hardy loge dans une propriété de la veuve du libraire Nicolas Desaint au 42 de la rue Saint-Jacques<sup>1</sup>, adresse à laquelle il mourra le 16 avril 1806. Locataire des appartements dans lesquels il vit, le libraire est par ailleurs propriétaire ou copropriétaire de trois maisons héritées de ses grand-tantes et tantes. Le 13 décembre 1775, un incendie se déclare dans « une maison size rue Guérein-Boisseau [...] dont j'étois propriétaire pour moitié avec demoiselle Marie Anne Elizabeth Hardy fille majeure ma cousine germaine ». En février 1784, pendant plusieurs jours, une crue de la Seine menace « la cour de notre maison size Chevet St-Landry rue d'Enfer en la Cité ». Enfin, le 18 juillet 1784, le vol des barreaux de fer dont « étoit garnie la croisée d'une des deux boutiques de notre maison size grande rue du fauxbourg St-Antoine près de la barrière du Trône n° 33 » attestent l'existence d'une troisième propriété.

Aussi fortuitement que les maisons de Hardy, des membres de sa famille font des apparitions dans le journal mais sans qu'il ne soit jamais fait allusion à ses parents. Si son père est mort dès 1734, sa mère qui vit, elle, jusqu'en 1777 n'y apparaît pas davantage. Son épouse elle-même ne s'inscrit que très furtivement dans ses pages : cinq apparitions seulement dont quatre comme compagne de promenade et, le 13 juillet 1789, quand Siméon-Prosper veut participer à l'assemblée de son district « à laquelle mon épouse ne veut jamais me laisser aller ». Plus fréquemment (15 occurrences) Hardy la cite uniquement comme

---

<sup>1</sup> Numérotation ancienne, emplacement détruit par le percement du boulevard Saint-Germain.

chaînon pour évoquer un membre de sa belle-famille, plus présente que la sienne propre dans ses *Loisirs*. On croise notamment à plusieurs reprises, ses beaux-frères, le bonnetier Bellot et le marchand de papier Petit, et les époux de ses nièces par alliance, deux frères Mangin, entrepreneurs et architectes. Les Hardy ne sont représentés que par la cousine Marie-Anne-Élisabeth, deux tantes et trois autres parents, dont un ecclésiastique, sans lien précisé. Hardy n'a pas d'enfant, état de fait discrètement évoqué, le 3 juin 1782, en constatant à propos des lotissements nouveaux du nord de Paris, qu'« il sembloit réservé à nos neveux de pouvoir apprécier les avantages ou les désavantages d'un tel accroissement ». Le foyer compte une domestique intégrée à la vie de famille : le libraire relate, le 13 février 1773, un vol dont son frère, compagnon menuisier, est victime ; il mentionne par ailleurs qu'il paye, le 12 octobre 1779, la capitation de celle-ci chez le receveur des impositions.

Une part des faits et gestes évoqués par Hardy à la première personne dessinent un calendrier annuel de cérémonies civiles et religieuses suivies ès qualités ou par intérêt et goût personnels. Année après année, il participe aux processions trimestrielles du recteur de l'université et, début août, à sa distribution des prix ; en novembre, vers le 12, il assiste à la messe de rentrée du Parlement, puis, autour du 25, aux harangues prononcées en la Grand Chambre pour cette même rentrée. Hardy consigne en outre régulièrement sa participation, comme adjoint ou ancien adjoint au syndic du corps de la librairie-imprimerie, à des élections, assemblées et autres démarches professionnelles. Pour l'assemblée de la communauté des libraires du 20 août 1787, Hardy a préparé une contribution en quatre points sur l'article XVIII de la déclaration concernant le timbre qu'il n'expose pas publiquement mais insère dans son journal :

Suivent quelques réflexions courtes et générales que je m'étois aussi permis de faire avant l'assemblée sur cette même déclaration en ce qui concernoit la dite communauté dont j'avois l'honneur d'être membre, mais dont je juge ne devoir faire aucun usage dans l'assemblée ; me bornant à les communiquer à quelques uns de mes confrères.

Par inclination personnelle, au gré de l'actualité judiciaire, Hardy se rend au Palais suivre de grandes causes de successions embrouillées, de testaments contestés, d'identités usurpées, d'innocences à faire reconnaître, ainsi, bien sûr, que les procès touchant au monde du livre. Les visites faites aux prisons avec comptes rendus circonstanciés, participent de la même attraction pour les choses et les lieux de la justice. Outre sa pratique de catholique vivant l'année liturgique, diverses affaires religieuses conduisent Hardy dans des églises, couvents et abbayes de la capitale et, bien sûr, à Notre-Dame. Il assiste aux célébrations à l'occasion des événements touchant au roi et à sa famille comme, autant que faire se peut, aux événements de la vie institutionnelle de l'Église. Il se réjouit, le 2 juin 1780, d'avoir réussi à être placé dans le chœur de l'église des Grands Augustins pour assister à la messe d'ouverture de l'Assemblée générale du clergé.

Hardy fréquente régulièrement d'autres lieux attachés à des usages moins austères de la ville. S'il ne mentionne jamais de sorties au théâtre ni au concert, il est assidu aux séances publiques de l'Académie française comme au Salon de peinture et de sculpture de l'Académie royale au Louvre. Ses comptes rendus de visites aux Salons laissent entrevoir ses goûts picturaux. Peinture d'histoire « supérieurement traitée » le 31 août 1781 dans un Salon respectant la décence « dans tous les morceaux dont on y avoit permis l'exposition publique » ce qui n'est pas le cas lors de chaque édition. Ainsi le 5 septembre 1785, si Hardy retient parmi les tableaux devant lesquels il s'arrête et « contemple avec plaisir » - ce qui étonne venant de lui - « une *Bacchante à demi-nue* portant sur sa figure la plus vive impression de la volupté peinte par Madame Lebrun », il relève aussi que l'avis général était que le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois qui avait fait retirer comme indécente une « superbe et excellente



psiché abandonnée absolument nue » sculptée par Pajou, aurait mieux fait d'exercer son zèle notamment contre la *Bacchante* de Madame Lebrun. Le 4 septembre 1787, Hardy, « frappé singulièrement du superbe et magnifique tableau de Madame Lebrun admiré de tous les connoisseurs, représentant la Reine tenant sur ses genoux le petit duc de Normandie » confirme son goût pour l'art de Vigée-Lebrun.

Poussé par sa curiosité plus qu'en acheteur potentiel, Hardy assistant, le 22 octobre 1776, à la vente aux enchères d'effets des corps et communautés de métiers, déplore que « les choses ne s'y vendoient pas mais s'y donnoient », par manque d'enchérisseurs et de compétence de l'huissier : « j'y vois adjudger une jolie paire de pistolets de poche, un trébuchet tout neuf avec ses poids et trois navettes à faire des nœuds dont deux d'ivoire pour la somme de huit livres onze sols ». Sans pour autant faire état d'acquisitions de sa part. Lui qui, outre les prix du pain et de la viande quand ils s'envolent, ne mentionne que des prix d'imprimés, montre par-là que la juste valeur des choses de belle facture ne lui est néanmoins pas étrangère.

Friand, comme ses contemporains, de promenades sur les boulevards ou dans les jardins, le libraire allie la dimension récréative de ses déambulations au suivi des transformations de la ville<sup>1</sup>. Ses tournées de chantiers, en début et fin de campagnes de travaux, font le point sur leurs avancées en exprimant sa désolation de voir les lieux de plaisirs s'élever plus vite que les lieux de culte. Un rituel séjour estival à Saint-Cloud, à dates et de durées variables entre mai et octobre, dans une maison de sa belle-famille, renforce pour un temps l'actualité locale de Saint-Cloud et des environs. Mis à part cette villégiature, le couple est casanier, ne s'aventurant en touriste qu'à Chantilly du 19 au 27 août 1777 ; seule autre occasion pour lui de découcher. L'excursion avec épouse et quelques autres parents, le 28 juin 1778, dans le parc du château de Sceaux se fait à la journée, comme les quelques déplacements à Versailles, pour affaires de librairie ou à titre personnel.

#### 4. Événements relatifs et événements absolus

L'homme routinier vaque à ses affaires dans la ville, réglant soucis administratifs, fiscaux ou financiers pour son propre compte ou comme intermédiaire, un rôle facilité par sa plume alerte et son statut lui entrouvrant la porte du lieutenant de police et celle du chancelier. Des lettres adressées pour autrui à des destinataires institutionnels sont transcrites intégralement dans le journal, de même que leurs réponses éventuelles. Ces missives défendent des causes lui tenant à cœur, individuelles quand il écrit au bâtonnier des avocats pour solliciter sa bienveillance envers un avocat vieux et malade, le 7 novembre 1785, ou collectives avec plusieurs courriers en faveur du projet d'hospice pour les pauvres malades de la paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas initié par le curé Cochin à partir de 1780. Hardy se déplace si nécessaire, sert de témoin, est l'homme de confiance qui, le 31 janvier 1786, pour « une parente de quatre-vingt-deux ans et quelques personnes de sa connoissance » se félicite d'avoir obtenu la conversion « or pour or » de 69 anciens louis et demi. Discret sur ses propres finances, il divulgue tout au plus, le 24 janvier 1770, être perdant avec une action des fermes achetée en 1768 et, le 2 décembre 1788, son échec à percevoir de la Caisse de l'ancienne Compagnie des Indes les arrérages d'un emprunt de 500 livres.

Sur la toile de fond de ses jours ordinaires, Hardy érige certains faits en événements à son échelle d'homme d'habitudes ou en tant que tels – et parfois en puissance d'historicité.

---

<sup>1</sup> J. Allard, « Ecrire sur la ville, écrire dans la ville : Hardy et l'espace urbain parisien », S.-P. Hardy, *Mes loisirs*, op. cit., introd. au vol. 6, p. 1-30.

Au registre des premiers, par quatre fois, le libraire précise rapporter des expériences inédites pour lui. Le 10 mai 1774, il parvient « non sans beaucoup de peine » à approcher et baiser la chaise de Sainte-Geneviève en précisant qu'il ne l'avait jamais vue ; le 26 juin 1780 il assiste, ayant eu « assez de peine » à se procurer un billet, à la bénédiction des cloches de l'église Saint-Séverin : « je suis pour la première fois de ma vie témoin de cette cérémonie » ; le 7 mai 1789, il assiste « pour la première fois de [sa] vie » à une « lugubre séance » publique de la loge maçonnique des Neuf Sœurs. Le 12 mars 1784, Hardy paye de sa personne « forcé de comparoir pour la première fois de [sa] vie en la chambre du Conseil et devant Mr le lieutenant criminel au Châtelet de Paris », en tant que propriétaire du logement dans lequel le bijoutier Pigace est décédé dans des circonstances troubles. De quoi l'impressionner sans nul doute.

Sans confidences comparables à ses aveux de « premières fois », Hardy écrit à la première personne des expériences qui l'associent aux curiosités artistiques ou scientifiques de son temps. Il se rend chez le sculpteur Coustou admirer le mausolée du Dauphin et de la Dauphine, le 12 septembre 1777, assiste à une démonstration de l'abbé de L'Épée auprès des jeunes sourds, le 30 mars 1779, et, en 1783 et 1784, à plusieurs expériences aérostatiques. Journée chargée, le 22 novembre 1784, avec les harangues de rentrée du Parlement à « dix heures du matin » et une visite au ballon de Pilâtre de Rozier « vers trois heures après-midi » aux Tuileries. En 1782 « passent sous les yeux » d'Hardy, sans que cela vaille bénédiction de sa part, le 8 mai, les *Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos – « pernicieux roman » -, le 14 juin, les quatre premiers volumes du *Tableau de Paris* de Mercier – « assez leste »-, et trois jours plus tard, les *Confessions* de Rousseau – « ouvrage singulier et bizarre » ; les deux derniers cités ne pouvant laisser indifférent un homme engagé dans l'entreprise d'écriture qui est la sienne.

Dignes également d'être consignées dans le journal sont les quelques occasions, hors cérémonies, qu'a le libraire de croiser des membres de la famille royale. C'est lors de ses séjours réguliers à Saint-Cloud qu'il a le plus de chances d'apercevoir le roi, en particulier lorsque celui-ci chasse dans la plaine de Boulogne. Le 1<sup>er</sup> septembre 1773 la partie de chasse se termine au bout du pont de Sèvres et Hardy observe le roi qui regagnait son carrosse « aller à vingt pas de là sur le pont satisfaire à un petit besoin ». Hardy se tient assez près du cortège pour saisir les mots échangés par le roi avec un badaud. Le 16 septembre 1776, c'est la reine qui est sur son chemin, passant par Sèvres pour se rendre à la Comédie française. Rencontre inopinée encore, le 26 février 1775, lors d'une de ses promenades coutumières au jardin du Luxembourg, cette fois avec l'archiduc Maximilien, frère de la reine, en voyage à Paris.

En 1789, Hardy se montre de plus en plus souvent posté à sa fenêtre, en témoin des événements<sup>1</sup>, du moins quand il n'est pas occupé à en transcrire les récits collectés dans les journaux et dans une « multitude [de brochures] que l'on voyoit pleuvoir et circuler chaque jour dans la société » (26 mars 1789). Particulièrement significatif est le fait que les références au *Journal de Paris* précisant qu'une information parvient au libraire par ce biais ou bien qu'il en recopie purement et simplement un extrait ne sont qu'au nombre de 12 en 1787 et de 24 en 1788 mais bondissent à 172, rien qu'au niveau des manchettes, pour l'année 1789 arrêtée par Hardy au 14 octobre. Les événements, et notamment ce qu'il se passe aux séances de l'Assemblée nationale à Versailles, parviennent en grande partie à sa connaissance par la lecture d'écrits qu'il recopie, activités qui rognent son temps de déambulations habituelles dans la ville.

---

<sup>1</sup> G. Trottier, *Ce jour il me passe sous les yeux... : la lecture de la pré-révolution française par Siméon-Prosper Hardy*, Mémoire sous la dir. de P. Bastien, Université du Québec à Montréal, mars 2016, 114 p. (disponible sur le site de dépôt Archipel de l'université).

C'est fortuitement qu'il croise « un détachement d'environ cinq à six cents hommes », des ouvriers qui « marchaient armés de bâtons sans faire de mal à personne » rue de la Montagne Sainte-Geneviève, juste avant l'émeute du faubourg Saint-Antoine, le 27 avril 1789. Il ne s'approche que rarement du théâtre des événements mais, le 16 juin, se rend à Versailles avec un beau-frère assister à une assemblée du Tiers État, séance au cours de laquelle il est aussi attentif aux discours qu'au suivi des consignes vestimentaires par les députés, certains « en habit noir avec manteau, d'autres en habit noir sans manteau, et un assez bon nombre d'autres en habits de toutes couleurs ». Le 30 juillet, il se risque à aller voir les restes de la Bastille. Membre de la section des Mathurins, Hardy parvient à vaincre les réticences de son épouse et participe au moins aux assemblées des 21 avril, 13 juillet, 17, 21 et 28 septembre, mais avec une permission de 8 heures et demi, heure à laquelle il précise quitter des assemblées loin d'être terminées. De même le 16 juin, à Versailles, abandonne-t-il « bien malgré [lui] » vers 7 heures et demi la séance du Tiers État. Autant de notations horaires reflétant sa frustration de ne pouvoir suivre en entier des débats qui l'intéressent. Les événements de l'été et le surcroît de travaux d'écriture que ceux-ci lui occasionnent ne l'empêchent pas d'assister encore à des manifestations récurrentes dans son agenda : le 6 août à la distribution des prix de l'université, le 25 août à la séance publique de l'Académie française, enfin le 1<sup>er</sup> septembre, toujours fidèle à ses habitudes, il visite le Salon de peinture au Louvre.

##### 5. « Je » d'écriture ou le journal dans le journal

Les tournures grammaticalement personnalisées qui ont trait à la tenue et à l'écriture du journal assument des soucis méthodologiques ou déontologiques et lancent quelques adresses à un éventuel lectorat.

Les verbes et expressions employés couramment par Hardy pour se désigner au travail le montrent « transcrire », « consigner », « insérer », « extraire », « rapporter », « présenter », « exposer », « donner un petit précis » ou « un échantillon » ou « au moins une légère idée ». Avant cela il lui a fallu se procurer une matière qu'il traite pour « enrichir ce journal », l'enrichissement passant à l'occasion par le recours à ses propres archives. Quand il restitue, le 3 avril 1774 une prédication de Pâques entendue 21 ans plus tôt « telle que ma mémoire put me la fournir alors aussitôt après l'avoir entendue », il atteste un usage de la prise de notes et de leur archivage antérieur à la tenue quotidienne du journal. Pour la période que celui-ci couvre, les renvois internes abondent, révélant sa connaissance parfaite et son maniement aisé de ses milliers de pages, aussi bien que sa confiance dans l'esprit conservateur de ses lecteurs potentiels. Le 21 décembre 1788, il invite ainsi à rapprocher de l'article du jour « l'article du 12 janvier 1782 f° 89 du cinquième volume de mon présent journal ».

Aux premiers rangs des soucis déontologiques de Hardy se trouvent la véracité et l'exhaustivité des informations communiquées. Démêler le vrai du faux ne va pas de soi face à « toutes les nouvelles qui se débitaient journallement dans Paris où il semble qu'on se fasse un plaisir et un jeu de dénaturer tous les événements quels qu'ils soient » (5 juillet 1774). Il garde au besoin sous le coude un article le temps d'en savoir plus, ainsi d'une exécution, le 30 septembre 1774 : « La vérité du fait n'étoit pas encore éclaircie lorsque je transcrivais le présent article dont j'avois différé jusqu'à ce jour de faire mention ». Ce qui ne le dispense pas, parfois, de revenir compléter une information, comme le 4 novembre 1787, quand

pour rétablir l'exactitude dans les faits énoncés au folio 270 du présent journal, article du 19 octobre dernier relativement à ce qui s'étoit passé dans le coche d'Auxerre le 14 du même mois, je crois devoir donner ici un petit extrait de ce qu'on lisoit à l'époque de ce jour dans la feuille du *Journal de Paris* numéro 308 à l'article Événement, page 1325.

Sa méthode, d'une prudence confinante à la maniaquerie, fait ses preuves, ce dont il se félicite à deux reprises lors de l'affaire du collier de la reine : le 26 novembre 1785, quand le *Mémoire* pour la dame de Lamotte<sup>1</sup> confirme « l'authenticité de toutes les pièces qui m'avoient déjà été communiquées sur cette affaire, et qui se trouvent inscrites dans mon présent journal à leurs différentes dattes » et le 8 juin 1786 en constatant que celui-ci est plus complet en pièces justificatives que le *Compte rendu de ce qui s'était passé au Parlement relativement à l'affaire de M. le Cardinal de Rohan*<sup>2</sup>.

Le souci de traiter les événements de façon exhaustive, sous tous leurs aspects, ne quitte pas Hardy. Quand ce n'est pas possible matériellement, il le précise, comme le 24 janvier 1780, relatant la pendaison d'un jardinier à Bièvres : « la distance du lieu où se fait cette exécution empêche que je ne sois instruit des détails ultérieurs qui pouvoient y avoir quelque rapport ». Quand il s'agit d'un oubli de sa part, il le corrige au fil de la plume s'il en est encore temps, ainsi le 25 janvier 1775 – « je m'aperçois que j'oublie une circonstance intéressante et qui ne doit pas être passée sous silence » - ou *a posteriori*, comme il le fait, avouant au passage une ignorance de sa part, le 13 juin 1780 : « on ne trouvera point dans les autres notices de mon présent journal concernant les précédentes assemblées générales du Clergé de France que jamais il y ait été fait mention de la susdite visite rendue par le Bureau de la Ville parceque jusqu'au moment actuel j'avais ignoré cette formalité. ».

Autre impératif que s'assigne le chroniqueur : le respect strict de la chronologie. Des contorsions la rétablissent au besoin, ainsi le 12 février 1774 quand il lui manque une pièce à propos de l'interdiction du *Barbier de Séville* à la Comédie française : « je la placerai à la date du jour qu'elle me parviendra en rappelant le présent article ». Et comment respecter la chronologie quand un acte officiel même est imprécis ? C'est le cas, le 27 septembre 1777, d'un arrêté comprenant « un tour de phrase qui jettoit quelque incertitude sur sa date que je n'ai pu par cette raison déterminer au juste ». Rendre compte d'un écrit un mois après qu'il circule c'est pour lui « fort tard à la vérité » (28 février 1789), et quinze jours pour prendre connaissance d'une décision du Conseil, déjà « un peu tard à la vérité » (20 août 1774). Le 3 août 1789, navré de n'avoir encore mis la main sur la lettre du roi à Necker pour le faire revenir ni sur la réponse de ce dernier « deux pièces aussi importantes », il fait état de leur emprunt : « je m'empresse de les tirer d'un ouvrage périodique pour les transcrire ici ». L'accélération des événements, en 1789, fait courir Hardy après des imprimés à l'encre pas encore sèche, lettre de Calonne au roi « encore toute mouillée et sortante de dessous la presse » le 18 mars, imprimé de 7 pages intitulé *Idées d'un citoyen de Paris*, lui aussi « tout mouillé » le 29 avril.

Si le journal exhale les convictions de l'auteur sans qu'il recoure à la première personne, dans son choix d'événements comme dans les réflexions qu'il leur joint parfois en *nota bene*, Hardy met néanmoins en avant son impartialité quand il juxtapose des versions ou des jugements contradictoires. Le 4 mai 1775, face aux lettres du roi à Turgot décriées par les uns, approuvées par les autres : « sans prendre de parti ni pour ni contre l'une ou l'autre des deux opinions cydessus énoncées, j'ai cru devoir les transcrire pour savoir et valoir par la suite ce que de raison ». Le 4 août 1778, quand deux chansons circulent, l'une pour, l'autre contre le duc de Chartres : « je les transcris l'une et l'autre pour qu'on puisse juger ces deux pièces contradictoires ». Prudente réserve de sa part dans d'autres cas, devant un rondeau « singulier et méchant », le 23 mai 1776, évoquant la disgrâce de Turgot - « je le transcris ici selon ma coutume sans prendre sur moi de l'apprécier ce qu'il vaut » - ou le 24 novembre 1785, quand une séance de la Grand Chambre reportée pour cause de langueur extrême du cardinal de

<sup>1</sup> *Mémoire fait par M. l'avocat Doillot pour Dame Jeanne de Saint-Rémy de Valois épouse du comte de Lamotte pour l'affaire du fameux collier*, s.l., s.n., 1785, 71 p.

<sup>2</sup> Le journal deviendra une source de référence pour les historiens de l'affaire.

Rohan, suscite « une infinité de soupçons et de conjectures, sur lesquels je crois ne devoir pas m'expliquer ici par prudence. ».

Transcrivant des propos satiriques, Hardy surmonte ses tentations d'autocensure quand il s'agit d'éclairer la réalité de son temps. Le 26 février 1785 circulent contre l'archevêque de Paris des vers : « que je transcris ici uniquement pour prouver jusqu'où l'on porte aujourd'hui le défaut de respect pour la religion et ses ministres ». La dignité du couple royal toutefois n'admet aucune entorse, ainsi à propos d'une brouille entre le roi et la reine, le 13 septembre 1776, sur laquelle « l'on débitait ce qui se devinera mieux que je ne pourrais l'écrire », ou le 16 août 1787 à propos de placards injurieux à leur égard : « je ne me permettrai point d'insérer ici le texte affreux et révoltant de ces placards ».

Autres limites qu'Hardy avoue, surtout à partir du milieu des années 1780, celles de sa compétence sur certains sujets, un peu techniques, comme le 10 mars 1785, quand « quoique dépourvu des lumières et des connoissances nécessaires pour pouvoir apprécier justement un tel livre », il partage son enthousiasme pour l'ouvrage de Necker *De l'administration des finances de la France*, ou esthétiques, le 25 août 1787, quand il évoque les prix décernés par l'Académie française : « je me borne [...] au récit des circonstances [...], laissant aux littérateurs de profession le soin de s'étendre davantage sur cet objet ». Le 1<sup>er</sup> septembre 1789, relatant sa dernière visite au Salon du Louvre, il rapporte des propos de « connoisseurs » entendus devant les tableaux, les jugeant sans doute plus pertinents que son propre avis.

#### 6. Mes Loisirs, pourquoi, pour qui ?

Si Hardy ne se revendique textuellement historien qu'une seule fois et tardivement, le 11 août 1788, - « je ne puis malheureusement comme historien me dispenser de placer ici deux pièces satyriques autant qu'injurieuses » -, il exprime à de nombreuses reprises, dès 1770, sa volonté de rapporter les événements « faisant partie de l'histoire du tems », d'en « conserver au moins le souvenir », de les « transmettre à la postérité », sélectionnant ceux « qui peuvent entrer dans l'histoire du temps », « dans les mémoires historiques du temps » ou encore « qui méritent de trouver place dans les mémoires du temps ». Ces expressions foisonnent. En 1774, Hardy est déjà conscient de contribuer à l'historiographie ; le 22 mai, s'il communique des pièces inspirées par la haine des Parisiens pour Louis XV c'est que :

L'assurance dans laquelle je suis que la postérité beaucoup plus équitable et mieux instruite sçaura les apprécier à leur juste valeur, peut seule me faire surmonter ma répugnance à les transcrire ici. [...] N.B. [...] C'est à celui qui sera chargé par la suite d'écrire l'histoire du règne de Louis XV, à discuter d'après de bons mémoires sur les anecdotes secrettes de la vie de ce monarque, les faits et gestes y énoncés et à lui rendre sans partialité toute la justice qu'il jugera lui être due.

La responsabilité assumée en se mêlant d'établir et de transmettre ce qui restera de son époque conduit Hardy à tendre l'oreille vers des propos qui ne lui seraient pas forcément audibles. Ainsi, le 18 mars 1776, la réaction, pas dupe, d'un chiffonnier de la place Maubert à l'édit supprimant les jurandes : « un discours de cette nature quoique tenu par un personnage de la lie du peuple me parut assez frappant pour mériter d'être conservé ». L'esprit d'archivage dans lequel il constitue son recueil lui impose d'être constamment sur la brèche, à observer et écouter ses contemporains sans exclusives. On mettra donc sur le compte d'une exacerbation autocritique passagère son jugement du 12 mai 1773 sur « [ses] Mémoires quelque méprisables qu'ils puissent être en eux-mêmes », comme sur celui d'un accès de fausse modestie la prédiction faite, le 13 janvier 1775, que ses *Loisirs* « n'auront jamais d'autre mérite que celui d'amuser peut-être pendant quelques instans ceux entre les mains de qui ils tomberont, par la variété aussi bizarre que singulière des objets que j'ai cru pouvoir y présenter ».

Qu'il prépare du grain à moudre pour les historiens ou, dans une perspective plus morale, collecte, à des fins édifiantes, de bons et de mauvais exemples des faits, gestes et pensées de ses semblables, Hardy projette son journal sous les yeux d'un lectorat à venir. Ce lectorat est évoqué tantôt au conditionnel – « s'il se trouve jamais quelqu'un qui daigne jeter les yeux sur mes Loisirs » (12 novembre 1779) - tantôt au futur – « ceux qui venant après moi daigneront jeter les yeux sur mes Loisirs » (4 janvier 1775) - dans les années 1770. Le futur s'impose après 1781 mais la lecture est toujours prudemment projetée « dans [ou en] quelque temps que ce puisse être » (27 février 1773 et 9 décembre 1788).

Les adresses directes ou indirectes aux lecteurs s'ornent de quelques coquetteries d'écriture, voire de petits clin d'œil. Le 25 août 1774, il avoue « j'ai eu peine à me défendre de l'envie d'extraire de ce joli mémoire le morceau qui le terminoit » et, le 20 décembre 1774, en insérant une pièce satirique sur la réforme Maupeou, il prend une résolution : « je promets de ne plus me permettre d'en transcrire aucune autre sur cet objet [...] et je tiendrai parole ». Autre promesse, le 25 janvier 1775 : « je vais terminer cet article par le petit couplet de chanson sur les oratoriens que j'ai promis en le commençant de ne pas oublier ». Quand Hardy songe à l'amusement de ceux qui le liront, il recourt volontiers à des formules négatives qui modèrent son audace, comme le 13 mars 1787, pour un prétendu projet de gouvernement « si critique et si plaisant que je ne puis me refuser de le transcrire ici ». Un seul éclat de rire franc lui échappe, le 30 septembre 1784, à l'évocation d'un « volume amusant et propre à désopiler la rate<sup>1</sup> » à la lecture duquel « il eût été assez difficile de ne pas se pâmer de rire ». Mieux assorti à sa rigueur janséniste, le plaisir avoué par Hardy à chroniquer ou à transcrire porte ordinairement sur des faits ou des écrits plus graves : une oraison funèbre de Louis XV, le 9 août 1774, un éloge de Jeanne d'Arc, le 30 juin 1779 ou un acte de bravoure de l'évêque d'Auch, le 11 avril 1781.

En deçà de ces bouffées de plaisir, quelques expressions de contentement à la première personne escortent des nouvelles dont il prend connaissance « avec la plus grande satisfaction » (20 août 1774) ou qu'il transmet dans le même état d'esprit, comme ce trait de générosité du nouvel archevêque de Paris « que je ne puis me refuser la satisfaction de consigner ici », le 1<sup>er</sup> août 1782. Peu d'états d'âmes confiés, mais « c'est en [se] livrant aux mouvemens de [sa] sensibilité » qu'il transcrit un alinéa du préambule d'une déclaration du roi sur les tailles qui ne peut être lu « sans exciter des larmes d'attendrissement », le 19 février 1780. S'il écrit sa peine à devoir évoquer les grimaces de Monsieur pendant une harangue du recteur de l'université, le 2 juillet 1775, et trouve « fort tristes » les « événements actuels » le 26 août 1787, le pessimisme ou la colère que lui inspire ce qu'il rapporte est mis à distance en *nota bene* et autres « réflexions » impersonnelles<sup>2</sup>. Quant à l'effroi que suscitent en lui certains crimes, suicides ou accidents, il se lit moins dans les adjectifs – terrible, atroce, abominable, funeste - dont il les qualifie, conformes au registre propre à la diffusion des faits divers, que dans l'accent mis sur leur caractère hors normes. C'est le cas, le 7 février 1781, de la mort accidentelle de la vicomtesse de Clermont-Tonnerre ayant entrepris de se couper elle-même du pain, accident « si singulier et si remarquable que j'ai cru devoir le consigner ici ». La conclusion donnée à son année 1788, la dernière bouclée par le chroniqueur, peut aussi être versée au crédit de sa sensibilité ; le 31 décembre, il y constate qu'à Paris, cette année-là,

il ne s'étoit exécuté ni dans son intérieur, ni dans ses environs, aucune espèce de jugement quelconque portant condamnation de mort. Loin qu'une remarque aussi singulière m'ait paru pouvoir être obmise ou passée sous silence, j'ai cru devoir l'insérer ici et en former la clôture de la présente année.

---

<sup>1</sup> *Les petites maisons du Parnasse* de Louis Abel Beffroy de Reigny, sous le pseud. de Cousin Jacques (Bouillon, Société typographique, 1783-1784, 294 p.). Disponible sur Gallica.

<sup>2</sup> Ces commentaires impersonnels outrepassent le cadre de cette contribution limitée aux interventions revendiquées par Hardy dans son journal.

L'année 1789 du journal s'interrompt, elle, brusquement, le 14 octobre, sur une entrée portée par le flux événementiel<sup>1</sup> renouvelant, à la troisième personne, l'expression de la confiance placée dans un roi disposé à écouter son peuple. La « réflexion sur la fin de l'année 1787 », en date du 31 décembre, impersonnelle elle aussi, s'inquiétait des tristes événements de l'année et faisait « une sorte d'obligation, pour tous les bons patriotes, pour tous les bons citoyens, de se borner à implorer le Dieu souverain protecteur des empires ». Dans la force de son âge, Hardy, outré que la réforme Maupeou bafoue les prérogatives parlementaires, s'engageait, lui, à la première personne, le 12 novembre 1771, dans une démarche restée unique dans son journal : « je consigne ici une espèce de profession de foi politique relative à ces affaires quelle que doive en être l'issue, c'est la mienne et je crois pouvoir me flatter que c'est en même tems celle de tout bon François ». La solennité de la confession politique qui suivait était à la mesure de son ressentiment.

### *Conclusion*

En 1789, le temps a passé, l'homme vieillissant se montre, dans le peu qu'il écrit de cette année-là à la première personne, écartelé entre sa tâche de chroniqueur submergé par le torrent des événements qu'il laisse, pour l'essentiel, venir à sa connaissance par écrit, son aspiration à recueillir au moins par lui-même quelques échos des flots de paroles qui s'échangent, et l'inquiétude d'une épouse l'appelant à la prudence. Équation qui pourrait être suffisamment complexe à résoudre, pour que Hardy referme son journal. Si l'emballement des événements a pu tuer le journal d'événements, son auteur ne se sentant plus en capacité de maîtriser sa matière comme il le faisait depuis un quart de siècle, c'est sans tuer l'homme pour autant. Il lui reste seize années à vivre sur l'emploi desquelles il faudrait parvenir à en savoir plus que ce qu'en livrent ses actes notariés d'inventaire et liquidation après décès<sup>2</sup>.

Même s'il ne s'est incarné, grammaticalement parlant, que dans le dixième environ des entrées de ses *Loisirs* - et encore incidemment le plus souvent - les pointillés autobiographiques disposés par Hardy dans son journal comme sa conscience d'œuvrer à l'histoire de son temps esquissent un portrait moral du libraire. Rigoureux, tenace, solide, droit, intègre, serviable, curieux, lettré, urbain, routinier, casanier, austère. Capable aussi de coquetteries d'écriture et de connivence avec ses lecteurs. Bémols bienvenus : aussi austère que soit l'homme, ses mots trahissent parfois son plaisir d'auteur et si l'on considère l'épaisseur de l'œuvre accomplie, nul doute qu'Hardy y a trouvé quelque agrément. À l'aune des marqueurs de « première personne » émaillant son journal – approche certes insuffisante à discerner une écriture de soi mais premier défrichage nécessaire face à un corpus de cet ampleur – il apparaît que si l'homme Hardy ne se penche pas sur son passé et ne s'épanche que fortuitement sur son présent, l'auteur Hardy, lui, est légèrement plus enclin à accompagner de remarques personnelles l'élaboration de son journal.

Le fil de sa vie qui se laisse deviner entre les événements consignés est donc celui d'une vie vouée à l'écriture, celle des autres comme libraire-imprimeur, puis la sienne. Hardy soumet dès lors nombre de ses heures et de ses mouvements au haut degré d'exigence qu'il s'impose dans la tenue de son journal. Avec une ténacité affermie au fil des décennies par la conviction que des lecteurs viendront inclure son journal d'événements dans la suite des événements de son temps transmis à la postérité.

---

<sup>1</sup> « Proclamation du Roi envoyée dans les provinces : réflexions sur cette proclamation. 147 marcs 2 onces d'argenterie envoyés à la Monnaie par les carmes déchaussés et 87 marcs 7 onces par l'abbesse de Port-Royal »

<sup>2</sup> A.N. Minutier central, étude XLIII/636 et XLIII/639.

## Bibliographie

- BASTIEN, Pascal, « Autour de Journal (1753-1789) de Siméon-Prosper Hardy », *Histoire, économie & société*, 2018/2, p. 5-7.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, « *Mes Loisirs* à l'heure des humanités numériques. Un journal d'événements au miroir des études sur les ego-documents », *Histoire, économie & société*, 2018/2, p. 8-17.
- CHARBONNEAU, Frédéric, « La construction du passé dans le Journal de Hardy », *Histoire, économie & société*, 2018/2, p. 18-25.
- GOUTAL-ARNAL, Valérie, « *Mes loisirs ou journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance*, chronique (1753-1789) du libraire Siméon-Prosper Hardy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1999, 46/3, p. 457-477.
- GOUTAL-ARNAL, Valérie, « L'apport de la littérature de témoignage à l'histoire du droit et des institutions : l'exemple du Journal de Siméon-Prosper Hardy », éd. C. Bontems, *Nonagesimo anno. Mélanges en hommage à Jean Gaudemet*, Paris, PUF, 1999, p. 719-737.
- MERRICK, Jeffrey, « Le suicide à Paris en 1782 d'après Hardy et la police », *Histoire, économie & société*, 2018/2, p. 43-56.
- RIDEAU, Gaël, « La procession dans le Journal de Hardy : rituel religieux et objet politique », *Histoire, économie & société*, 2018/2, p. 26-42.

Martine SONNET

IHMC – CNRS/ENS/Paris I